

# PROCES VERBAL

## Séance du Conseil Municipal du 30 janvier 2023

Le 30 janvier deux mille vingt-trois le Conseil Municipal de la commune de LENTIOL, dûment convoqué le 23 janvier 2023 s'est réuni en session ordinaire à 18 heures 30, à la salle du conseil municipal de la Mairie de Lentiol, sous la Présidence de Monsieur Henri COTTINET, Maire.

**PRESENTS** : MM. Henri COTTINET, Stéphane MACHON, Natacha CANIARD, Frédéric BASSON, Muriel SOULLIER, Igor UKALOVIC, Françoise ARGOUD, Rodolphe GROFILLE, Véronique JOLLY.

**ABSENT** :

**EXCUSES** : Sabine PELFRENE

**Secrétaire de Séance** : Véronique JOLLY

Début de séance 18h40

Le compte rendu de la réunion du 21 Novembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

### **Rendez-vous avec Mme Danielle DARBON, Présidente de l'ADMR Marcollin-Beaufort-Lentiol.**

Monsieur le Maire accueille Mme Danielle DARBON, Présidente de l'ADMR et lui cède la parole.

Mme DARBON présente l'association locale, composée de bénévoles et d'employés qui sont payés par la Fédération ADMR 38.

Elle présente le travail de chacun ainsi que le rôle important des bénévoles au sein de l'association. Comme toutes les associations l'ADMR est en quête de nouveaux bénévoles, même pour de petites missions de quelques heures par semaine ou par mois. Elle souhaite également céder son poste de Présidente, ainsi que le trésorier.

Mme DARBON demande aux conseillers municipaux de promouvoir l'ADMR auprès de leur entourage afin d'amener de nouveaux bénévoles. Cette demande est ouverte à tous.

\*\*\*\*\*

19h20 départ de Mme DARBON

### **2023-01 : Renouvellement adhésion ADPA 2023**

Monsieur le Maire donne lecture d'une demande d'adhésion à l'ADPA dont les services interviennent au domicile des personnes fragilisées résidant dans la commune.

Il précise que la demande d'adhésion est conditionnée selon le nombre d'habitants de la commune et non plus le nombre d'adhérents.

Pour une commune de moins de 1000 habitants la subvention sollicitée s'élève à 50 € par an.

Les membres du conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Acceptent la proposition du Maire,
- Votent l'adhésion à l'ADPA pour 2023 pour un montant de 50 €
- Dit que cette subvention sera payée à l'article 6574 du BP 2023.
- 

\*\*\*\*\*

### **Travaux logement mairie :**

Monsieur le maire rappelle que le logement situé au-dessus de la mairie doit faire l'objet de rénovation car mal isolé. Suite au compte rendu de la visite du cabinet SOLIHA il convient de faire intervenir des entreprises afin de chiffrer le coût des travaux (isolation, chauffage, électricité, fenêtres, volets) et de faire les demandes

de subventions qui peuvent être obtenues par le Département, la Région et Bièvre Isère Communauté. La commune devant faire l'avance.

De plus la locataire devra être relogée le temps des travaux.

\*\*\*\*\*

### **Journée citoyenne :**

Quelques personnes qui souhaitent participer à cette corvée ne le pourront pas car elle est organisée le même jour que la soirée karaoké de la Bibliothèque, avaient demandé son report à une date ultérieure. Les élus maintiennent la date du 4 mars à 9h00.

\*\*\*\*\*

### **Projet Fête d'été du Comité des fêtes :**

Suite à la proposition du comité des fêtes d'organiser un inter village à Lentiol avec la commune de Faramans, le Maire a échangé avec M le Maire de FARAMANS sur l'organisation de cette manifestation.

Il est important de connaître le nombre d'équipes qui participeraient, afin d'avoir un ordre d'idée du nombre de personnes qui pourraient être présentes à la fête.

M. Le Maire est soucieux de la sécurité de tout le monde et la configuration de la commune de Lentiol ne permet pas à un grand nombre de véhicules et de personnes de circuler dans la vallée. (Problème de stationnement des véhicules, de circulation sur les chemins communaux..).

En l'absence d'information il est proposé de rencontrer le Président ou un membre du bureau du Comité des fêtes afin de prendre les décisions adéquates.

\*\*\*\*\*

**Compte rendu réunions :** Pas de compte rendu.

\*\*\*\*\*

### **Questions diverses :**

M. Igor UKALOVIC demande où en sont les travaux ENEDIS d'enfouissement de la ligne haute tension : M. Le maire indique qu'ils ne devraient pas tarder à commencer.

Il pose également la question de l'avancement du projet de pose de bacs à ordures sur divers sites de la commune. M. le Maire dit que Bièvre Isère Communauté n'avance pas trop actuellement sur ce dossier suite à la hausse des tarifs des bacs et des véhicules.

Séance levée à 20h40

Prochaines réunions : lundi 20 février et lundi 20 mars 2023.